



INSECTICIDE GUEPES & FRELONS

Saniterpen Insecticide Guêpes & Frelons est spécialement destiné à l'élimination instantanée de guêpes, frelons, frelons asiatiques,... à l'extérieur des habitations. Diffuseur gros débit, longue portée (4 mètres), idéal pour l'élimination des insectes en vol et la destruction des nids.

COMPOSITION :

Type de préparation : générateur d'aérosol (AE). Contient : D-Tétraméthrine (n° CAS 1166-46-7) : 1,87 g/kg - Perméthrine (ISO) (n° CAS 52645-53-1) : 2,57 g/kg - D-Phénothrine (n° CAS 188023-86-1) : 0,95 g/kg.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Nature du gaz propulseur : Butane
- Parfum : non parfumé

MODE D'EMPLOI :

Usage extérieur. Vaporiser pendant 4 à 5 secondes en direction des insectes à détruire à une distance de 70 cm. Pour le traitement d'un nid, pulvériser au moins 30 secondes. Ne pas pulvériser face au vent. Renouveler le traitement dès l'apparition d'insectes à détruire.
Produit biocide à usage professionnel et grand public (TP18)

CONDITIONNEMENT :

Aérosol 600 ml : carton de 12 : code produit 5076

PRECAUTIONS D'EMPLOI :



DANGER

Contient de la Perméthrine (ISO). Peut produire une réaction allergique. Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. **Conseils de prudence - Prévention** : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. **Conseils de prudence - Intervention** : EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. **Conseils de prudence - Stockage** : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50° C. **Conseils de prudence - Élimination** : éliminer l'emballage vide ou le produit non utilisé conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets. Dans le second cas, le recyclage de l'emballage sera proscrit. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Fiche de données de sécurité disponible sur www.quickfds.fr.

